

On l'estime pour sa sollicitude ; on le respecte pour sa vigilance ; on en parle quelquefois avec éloge, et cependant on lui fait autant qu'on peut la vie difficile. Lorsque les conflits s'élèvent, ce n'est peut-être tout à fait sa faute qu'une fois sur dix ou sur cinq. Mais combien c'est alors sa faute ou celle des instructions qu'il reçoit du ministère d'Alsace-Lorraine, à Strasbourg ! En un jour, les fonctionnaires allemands ont l'art de perdre, par un seul acte de balourdise violente, tout le terrain qu'ils semblaient avoir gagné par des semaines et des mois d'administration équitable et éclairée. Il y a une certaine subtilité de l'intelligence, le tact, et une certaine subtilité du cœur, la délicatesse, qu'on ne peut ranger au nombre des qualités de l'Allemand. Cette lacune ne se fait que trop sentir dans l'administration de l'Alsace. Chaque fois, notamment, que se produit une circonstance, petite ou grande, par laquelle paraît mis en question le droit de l'Allemagne sur l'Alsace, le fonctionnaire allemand, depuis le plus mince jusqu'au plus important, perd tout sentiment des proportions et des nuances. L'horizon intellectuel et politique du *Statthalter* à Strasbourg et même de plus haut que lui à Berlin, ne paraît pas alors plus étendu que celui du *Kreisdirector* de Boulay ou du commissaire de police de Benfeld. On abîme tout pour une bagatelle. On oublie qu'un coup de violence, pour exciter une terreur salutaire, doit être frappé à propos et que ce qui est maladroit ne fait pas peur. Il ne sied pas à un voyageur de conter des histoires trop douloureuses, et je n'en conterai pas. Pour marquer ce que j'entends par le manque de tact et de délicatesse, je ne veux citer qu'un trait amusant. Il y a environ dix ans, à X***, dans l'arrière-salle d'une brasserie, se réunissaient chaque soir une vingtaine de notables de l'endroit, formant cercle entre eux ; on jouait le bésigue et le billard ; on lisait la gazette ; on buvait du kirsch et des bocks, et entre temps on daubait un peu sur le conquérant ; cela ne lui faisait pas grand mal. Le cercle fut dissous à cause de son mauvais esprit. Très bien. Quand le *Kreisdirector* vint faire sa tournée à X***, il manda celui des membres du cercle qu'il supposait le plus raisonnable ; il convint avec lui que la dissolution du cercle avait été un acte un peu vif ; que lui, *Kreisdirector*, avait réfléchi et fait des propositions en haut lieu ; que le président supérieur d'Alsace-Lorraine (c'était sous l'administration de M. de Möeller), désirant être agréable aux notables de X***, consentait à la réouverture de leur cercle ; mais à une condition...Quelle condition?...Mettez ici tous les adjectifs stupéfiants de Mme de Sévigné, et ajoutez-en une vingtaine d'autres. La condition, c'était que le commissaire de police cantonal serait, d'office, membre du cercle.. Vous jugez de l'effet avec le tour d'esprit français et nos mœurs sociales dont l'Alsacien est tout pénétré. Aucun trait plus que